

## **Les ambulanciers, au bord de l'implosion, lancent un cri d'alerte auprès du gouvernement (Communiqué)**

**Les ambulanciers lancent un cri d'alerte auprès du gouvernement. Ils vivent une situation critique globale. Ils ne tiendront pas jusqu'à Noël et les patients sont en danger !**

Alors que le secteur de la santé est en crise durable avec une démographie médicale en baisse, une demande de soins en augmentation constante, la profession d'ambulancier est touchée de plein fouet par des faiblesses structurelles : *manque de personnel (plus de 15 000 postes à pouvoir), insuffisance chronique des tarifs, nouvelles contraintes économiques, réglementaires ou environnementales...*

Face à cette situation, dès cet été, la **Chambre Nationale des Services d'Ambulances (CNSA)** a alerté sa tutelle en formulant de nombreuses propositions concrètes destinées à préserver l'accès aux soins pour tous. Mais le ministère de la Santé reste sourd.

Sans moyens, les ambulanciers ne sont plus en capacité d'assurer leur mission ! Le manquement des pouvoirs publics à leurs obligations menace l'activité d'urgence et touche un secteur tout entier. Un secteur qui, rappelons-le, emploie 55 000 ambulanciers, répartis dans 5 000 entreprises présentes sur l'ensemble du territoire français.

Une véritable menace pour les entreprises de services d'ambulance qui sont en permanence sous perfusion. D'autant que le contexte inflationniste (prix des carburants, augmentation des salaires sous la pression des hausses des prix) affecte également les ambulanciers. Une étude du cabinet KPMG évalue à + 8,91 % la hausse des charges salariales pour les entreprises de services d'ambulance, en 2023.

**Les ambulanciers constituent un maillon essentiel de la chaîne du soin puisqu'ils assurent la prise en charge des patients où qu'ils soient sur le territoire. Ils doivent logiquement bénéficier du même aménagement tarifaire que celui appliqué aux hôpitaux publics ou privés pour garantir l'équilibre de leur exploitation, à savoir une pleine compensation de l'inflation.**

Une revendication des ambulanciers bien légitime et qui ne doit pas rester sans réponse. Il est urgent d'agir pour leur donner les moyens d'accomplir un métier de vocation au service de la population et des autres professionnels de santé.

